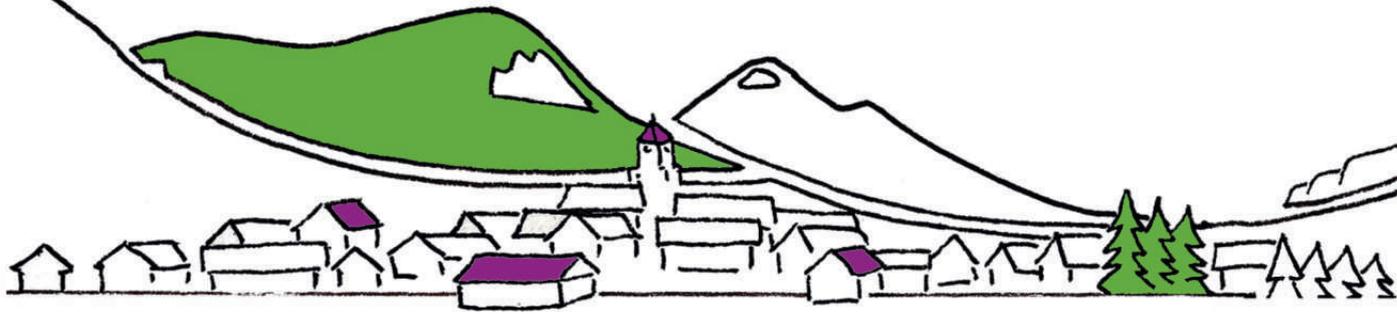


# Le Vassivain

Les échos de la commune  
et de ses habitants



## EXTRAIT N.6 AUTOMNE HIVER 2019

5

### FOCUS SUR LE PROJET ESPACE VASSIVAIN

#### C'EST QUOI LE PROJET ESPACE VASSIVAIN ?

Le village de demain se construit aujourd'hui. Pour bâtir un village qui ressemble à ce que nous sommes et réponde à nos attentes, nous devons partager nos idées, nos visions et nos envies et donner du sens à toutes nos actions. C'est ça le projet d'Espace Vassivain : construire ensemble le village de demain. Et parce que ce projet est aussi un projet de territoire, il est accompagné par le Parc Naturel Régional du Vercors avec le soutien de la Communauté de Communes du Royans Vercors.

#### COMMENT CE PROJET EST-IL MENÉ ? RAPPELEZ-VOUS !

Le 15 juin 2018, dans le cadre d'une réunion publique, un projet sur l'avenir du village associant la population a été lancé: projet sur l'espace vassivain nommé « 328 habitants pour un village rêvé ».

À l'issue de la réunion du 15 juin 2018, un groupe d'élaboration composé d'habitants du village s'est constitué avec l'objectif de proposer une vision partagée du village pour les 5, 10, 15 ans à venir.

Le groupe d'élaboration a été piloté par Mathieu Rocheblave, technicien du Parc naturel régional du Vercors en charge de coordonner la réflexion de ce groupe de travail. Il s'est réuni à 6 reprises entre octobre 2018 et mai 2019.

Le groupe d'élaboration a régulièrement rendu compte de ses travaux à un groupe de pilotage constitué de

Jacques Adenot, Président du Parc naturel régional du Vercors, de Pierre Louis Fillet, Président de la Communauté de Communes Royans-Vercors, de Philippe Timsonet, Conseiller Municipal, d'un représentant du groupe d'élaboration, et de Thomas Ottenheimer, Maire de Vassieux.

### QUELLES ONT ÉTÉ LES CONCLUSIONS DU GROUPE D'ÉLABORATION ?

Le 14 juin 2019, dans le cadre d'une nouvelle réunion publique, les travaux du groupe d'élaboration, validés par le comité de pilotage, ont été restitués à la population :

- Le groupe d'élaboration s'est donné pour ambition de montrer, prouver et partager qu'il fait bon vivre à Vassieux.
- Ambition déclinée en 4 axes stratégiques prioritaires : « Garantir un environnement de qualité » « Favoriser le vivre ensemble » « Favoriser l'accueil sous toutes ses formes » et « Entretenir et développer l'activité économique ».
- Des actions concrètes et précises ont été identifiées pour chaque axe stratégique. Lors de la réunion, les habitants ont pu exprimer leurs priorités pour chaque axe.



### LE CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ À L'INITIATIVE DE CETTE DÉMARCHE PARTICIPATIVE. QUEL REGARD A-T-IL PORTÉ SUR LE TRAVAIL DU GROUPE D'ÉLABORATION ET QUELLES CONCLUSIONS EN A-T-IL TIRÉES ?

Par délibération, le conseil municipal a validé l'ensemble des travaux du groupe d'élaboration. Il a conclu que les bases d'un projet urbanistique global du village avait été posées. Il s'est fixé l'objectif de « dessiner » le village de demain en définissant un programme pluri-annuel d'aménagements urbanistiques traduisant l'ambition et les priorités du groupe d'élaboration.

Enfin, pour poursuivre et avancer concrètement dans la réflexion, le conseil municipal a décidé, toujours avec le soutien du Parc naturel régional du Vercors, de se faire

accompagner par le CAUE de la Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement), dans un premier temps pour affiner les conclusions de ces travaux et proposer une visualisation concrète (avant les élections municipales) et, dans un second temps, pour accompagner le déroulé du projet (après les élections).

### LES HABITANTS SERONT-ILS TOUJOURS IMPLIQUÉS DANS LES PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET ?

Oui, évidemment. C'est le principe de départ de ce projet. Le conseil municipal reste, bien sûr le décideur mais il est convaincu que la réussite d'un projet de cette nature est conditionnée à une implication forte de l'ensemble de la population. Il souhaite donc tout mettre en oeuvre pour permettre à chaque habitant de s'exprimer.

Ainsi, il a souhaité que le groupe d'élaboration poursuive ses travaux en devenant « groupe espace vassivain » et soit associé à tous les projets structurants de la commune à commencer par sa participation aux prochaines réunions avec le CAUE.

Pour permettre à chaque habitant de s'exprimer aux côtés du conseil municipal, des institutionnels et du « groupe espace vassivain », il consultera régulièrement l'ensemble de la population à travers le conseil des jeunes (créé et existant), le comité des fêtes (à relancer), les associations et les collectifs (existants et actifs) ou encore un conseil « des sages » (à créer).

### QUAND PEUT-ON ESPÉRER LES PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES ?

Dès à présent, le conseil municipal s'assure que toutes ses actions entrent dans le cadre des priorités identifiées. Ainsi, à titre d'exemple, le financement des concerts estivaux répondait aux exigences de l'axe « favoriser le vivre ensemble ».

Concernant les actions structurantes, l'objectif est qu'un projet global soit défini en 2020 avec le CAUE pour une première réalisation concrète en 2021.

### LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL ISSU DES ÉLECTIONS DE MARS PROCHAIN SERA-T-IL CONTRAINT PAR LES DÉCISIONS DÉJÀ PRISES ?

Evidemment non. Le conseil municipal élu aura tout loisir de revenir sur l'ensemble du projet. Et c'est pour cela que le conseil municipal actuel a pris soin de ne prendre aucune décision définitive qui contraigne/oblige les prochains élus. Par contre, le conseil élu devra très rapidement se positionner vis-à-vis du CAUE pour poursuivre ou non la démarche engagée.

Retrouver sur le site internet de la commune toutes les informations relatives à ce projet :

<http://www.vassieuxvercors.fr/758/>